



Liquidation d'une maison entre époux

Par **kevino**, le **16/06/2008 à 10:28**

bonjourrrrrje suis divorcée depuis 1 an. entre mon ex et moi il reste une maison. il ne vient pas voir les enfants n'a jamais payé de pension alimentaire. il veut la moitié du bien car il a un énorme besoin d'argent. j'ai fait estimer la maison elle vaut 220 000.00. Il n'arrête pas de me harceler pour la vente. je lui ai dit de donner aux enfants notre unique bien. il ne veut rien entendre. j'aimerais acheter sa part mais je n'ai pas 110 000.00 c'est pour cela que je veux effectuer un procès verbal de difficulté. la banque me prête à hauteur de 75000 eurosrrrrpensez vous que je pourrai acheter la maison plus bas que sa valeur.rrrrpuis je me présenter comme principal acquéreurrrrrcomment se passe la vente devant le tribunalrrrrmerci de me répondre